



VOUS CHERCHEZ :

- ▶ Un enseignement centré sur des activités pratiques,
- ▶ A vous épanouir à travers des projets réalisés en équipe,
- ▶ Une formation adaptée à notre époque.

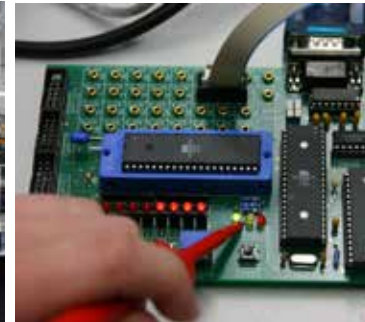
VOUS AIMEZ :

- ▶ Observer et analyser votre environnement,
- ▶ Utiliser les applications liées à l'outil informatique,
- ▶ Imaginer et concevoir,
- ▶ Manipuler pour réaliser une maquette un prototype.

Avec le BAC STI2D

Vous pouvez vous orienter vers :

- ▶ Des études supérieures courtes en : BTS ou IUT
- ▶ Des études supérieures longues :
 - ▷ Classes prépa, écoles d'ingénieurs
 - ▷ Enseignement universitaire scientifique



Les spécialités

Architecture et Construction (Bac STI2D AC) :

La spécialité explore l'étude et la recherche de solutions architecturales et techniques relatives aux bâtiments et ouvrages. Elle apporte les compétences nécessaires à l'analyse, la conception et l'intégration dans son environnement d'une construction dans une démarche de développement durable.

Systèmes d'Information et Numérique (Bac STI2D SIN):

La spécialité explore l'acquisition, le traitement, le transport, la gestion et la restitution de l'information (voix, données, images). Elle apporte les compétences nécessaires pour appréhender l'interface utilisateur, la commande rapprochée des systèmes, les télécommunications, les réseaux informatiques, les modules d'acquisition et de diffusion de l'information et plus généralement sur le développement de systèmes virtuels ainsi que sur leur impact environnemental et l'optimisation de leur cycle de vie.

Enseignements obligatoires communs	Première	Terminale
Mathématiques	4h00	-
Physique-Chimie	3h00	-
Français	3h00	-
Philosophie	-	2h00
Histoire - Géographie	2h00	-
Langue vivante 1 & 2 (a)	3h00	3h00
Education physique et sportive	2h00	2h00
Accompagnement personnalisé	2h00	2h00
Heures de vie de classe	10h00 / an	10h00 / an

Enseignements obligatoires spécifiques	Première	Terminale
Mathématiques	-	4h00
Physique-Chimie	-	3h00
Enseignements technologiques transversaux	7h00	5h00
Enseignement technologique en LV1	1h00	1h00

1 enseignement obligatoire de spécialité au choix :	Première	Terminale
Architecture et construction	5h00	9h00
Systèmes d'information et numérique	5h00	9h00

2 options facultatives au maximum	Première	Terminale
EPS	3h00	3h00
Arts (b)	3h00	3h00
Atelier artistique	72 h / an	72 h / an

(a) La LV1 est étrangère. La LV2 peut être étrangère ou régionale.

(b) 6 domaines au choix : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.